



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91528>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **26-91528**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Cergy

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950127700897

Ville : Cergy-Pontoise Cedex

Code postal : 95801

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/947211?orgAcronyme=d7n>

Identifiant interne de la consultation : 21-26

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : servicemarches@cergy.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 134334746

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Situation juridique - déclaration - régularité au regard des déclarations fiscales et sociales.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Capacité économique et financière de l'entreprise présentée à travers son chiffre d'affaires des trois dernières années.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références professionnelles et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/10/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale
Critères d'attribution : Prix des prestations : 30%, Valeur technique : 60%, Démarche
environnementale : 5%, Insertion sociale : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) de la Ville de Cergy.
Code CPV principal - Descripteur principal : 72314000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) de la Ville de Cergy.
Lieu principal d'exécution du marché : (95) Val-d'Oise
Durée du marché (en mois) : 48
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est à prix mixte, avec une partie à prix global et forfaitaire et une partie à bons de commande conclue sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 14 000 € HT. Il est conclu à compter du 01/01/2027 ou à compter de sa notification si la date est postérieure, pour une période initiale d'un an. Il sera ensuite reconductible tacitement 3 fois par période d'un an, soit une durée de 4 ans au total. Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. - recours en contestation de la validité du contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 04 avril 2014 n° 358994 « Département du Tarn-et-Garonne » par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé contestant la validité de tout ou partie du marché conclu assorti, les cas échéants, d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du CJA et de demandes indemnitaires, dans un délai de deux mois à compter de la publication suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Ce recours peut être assorti d'une demande indemnitaire. - recours en contestation d'une décision de refus de résiliation d'un contrat : auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 juin 2017 n°398445 par tout tiers justifiant d'un intérêt lésé de façon suffisamment directe et certaine par la décision de refus de résiliation, dans un délai de 2 mois à partir de la décision expresse ou implicite de refus de résiliation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/09/2026